



## Règles de vie du Club Everest

Chaque personne présente (jeune ou animateur) est tenue de les respecter, votre signature vous engage. Ces règles sont valables de l'arrivée au départ du Club Everest.

La MJC Anatole France est avant tout un lieu d'apprentissage et d'expérimentation à la démocratie. L'équipe pédagogique travaille en ce sens et c'est pourquoi ces règles sont rédigées et élaborées avec les jeunes. Elles sont une ligne de conduite pour l'animateur qui devra par sa bienveillance assurer la sécurité physique et morale des jeunes tout en leur apportant un cadre.

### 1 / Le respect des autres

La politesse et le respect des choix de chacun sont indispensables pour une vie de groupe agréable et bienveillante. Il est également nécessaire d'exprimer du respect envers les personnes extérieures au Club Everest et les espaces qui nous entourent.

### 2 / Le respect de la parole

Prendre le temps d'écouter ce que chacun dit, ne pas se juger.

### 3 / Pas de violence

Les violences physiques ou verbales sont inutiles, une discussion résout les problèmes sur le long terme.

### 4 / Volume sonore

Il n'est pas nécessaire de crier pour s'entendre, il serait dommage de devenir sourd à 20 ans.

### 5 / La participation aux tâches collectives

La vie en collectivité demande de s'impliquer dans les tâches de la vie commune et de veiller au respect des règles d'hygiène : chacun fait sa part et c'est vite réglé.

L'animateur s'engage aussi à prendre part aux briefings du matin et du soir. Ces temps indispensables à la communication et à l'organisation permettent d'assurer la cohésion de l'équipe d'animation et d'œuvrer dans l'objectif des jeunes.

### 6 / Téléphone et consoles portables

L'animateur doit en permanence être en possession de son téléphone pour pouvoir répondre à l'équipe en cas de besoin. Mais il va de soi que son utilisation doit rester strictement nécessaire : pas de sms / coups de fils persos (sauf urgence), pas de consultation des réseaux sociaux, etc.

Pour les jeunes, leur utilisation est acceptée jusqu'à 9h30, en temps calme selon les activités de la journée et le comportement du groupe, le soir après le rangement et la préparation pour le lendemain.

### 7 / Mauvais comportement

En cas de manquement aux règles de vie, le responsable du Club Everest est en droit de rappeler la ligne de la MJC et organisera un temps d'échange en vue de former l'animateur sur ses lacunes. Si le comportement de l'animateur met en péril le bien-être des jeunes, la MJC mettra fin à son contrat.

Vous pouvez retenir ces règles grâce aux **7 étapes de l'Everest** :

1 / Je respecterai mes amis

2 / Je respecterai leur parole et opinion

3 / A la violence je préférerai la discussion

4 / Je préserverai mon audition

5 / Je remplirai mes engagements

6 / J'userai de mon téléphone avec modération

7 / Je ferai preuve de bonne conduite

A Grenoble, le .....

Nom et Prénom : .....

J'accepte les règles de vie du Club Everest de la MJC Anatole France

Signature animateur :

Signature responsable Club Everest :

